

ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le **20 janvier 2025 à 19 h,**
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 décembre 2024 et de la séance extraordinaire du 9 décembre 2024;
3. Affaires relevant des procès-verbaux;
4. Adoption des comptes au 31 décembre 2024;
5. Adoption des comptes au 16 janvier 2025;
6. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
7. Dépôt rapport revenus-dépenses;
8. Questions laissées en suspens;
9. Première période de questions;
10. Autorisation des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2025;
11. Abonnements et cotisations pour l'exercice financier 2025;
 - ADMQ;
 - FQM;
 - FCM;
 - AQLM;
 - AGSICQ;
 - APOM;
 - Québec Municipal;
 - COMBEQ;
 - Édilex
 - Annuaire des subventions 2025;
12. Congrès ADMQ 2025;
13. Construction Côté et fils inc.- Paiement décompte progressif n° 3;
14. DG3A architecture – Autorisation de paiement # 6;
15. Marie-Josée Deschênes architecte inc. – Autorisation de paiement # 4 et 5;
16. Sintra inc. – Paiement du décompte # 2;
17. Dons et aides financières – Janvier 2025;
18. Soumission Abat extermination Enr. – Traitement contre les rongeurs et insectes;
19. Adjudication de contrat pour une supervision archéologique;
20. Autorisation de dépôt d'une offre pour l'achat d'un camion incendie;
21. Modification du contrat de travail du directeur des travaux publics et de l'agente de développement et soutien à la direction générale;

22. Création d'un poste temporaire et temps partiel – Responsable de la maintenance des bâtiments;
23. Indexation de la rémunération horaire des pompiers et du chef pompier;
24. Nomination maire suppléant pour l'année 2025;
25. Approbation du projet modifié de l'OMHGP dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) – Domaine Marcel Cossette;
26. Convention d'aide financière Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) – Construction nouvelle caserne incendie – Signataires autorisés;
27. Adoption du règlement numéro 135-30 fixant les taux des taxes foncières et spéciales pour l'année 2025;
28. Couverture cellulaire;
29. Varia :
30. Correspondance;
31. Suivi des rapports d'activités des directeurs et des différents comités de la municipalité;
32. Période de questions;
33. Certificat de disponibilité de crédit;
34. Fin de la séance.